

Vadémécum de l'EAF

Rappel des textes officiels

L'épreuve anticipée de français, qui aura lieu en 2020 dans le cadre de la session 2021 du baccalauréat, est définie au Bulletin officiel n° 17 du 25 avril 2019.

Préambule

Ce vadémécum a pour finalité de faciliter la passation de l'épreuve anticipée de français dans le contexte du nouveau bac et des programmes de lettres en vigueur depuis la rentrée 2019. Il a pour double perspective de guider le travail de préparation des examinateurs et d'assurer l'évaluation des compétences des élèves dans un souci d'équité.

L'organisation de l'épreuve

Durée : 20 minutes
 Préparation : 30 minutes

Le temps consacré à accueillir le candidat et à remplir la fiche d'évaluation, environ 10 minutes, n'empiète ni sur le temps de préparation ni sur la durée de l'épreuve elle-même.

Consignes nationales

- Le candidat apporte pour la première partie de l'épreuve un jeu de textes photocopiés en deux exemplaires correspondant à son descriptif, c'est seulement avec le texte à expliquer qu'il prépare son épreuve orale.
- Le candidat est autorisé à apporter pour la deuxième partie de l'épreuve le livre qu'il a choisi de présenter, et qui correspond au titre indiqué dans le descriptif, à l'exclusion de tout autre document.

Déroulé

Précisions

<p>Le candidat vient avec deux exemplaires du descriptif et du jeu des textes photocopiés. Il n'apporte que le livre qu'il a choisi pour la deuxième partie de l'oral.</p>	<p>12 textes pour le bac technologique 15 textes pour le bac général</p> <p>Les deux exemplaires doivent être identiques.</p>
<p>Après avoir accueilli le candidat, l'examinateur lui indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le texte et le passage du texte retenu, avec une éventuelle sélection du passage à expliquer si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continue; ○ la question de grammaire posée, qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte. <p>Ces éléments sont indiqués par écrit au candidat, au moyen d'une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer sa préparation.</p>	<p>Le candidat prend connaissance de la question de grammaire avant la préparation.</p> <p>Il signe la fiche d'interrogation précisant texte et passage ainsi que question de grammaire avant d'aller préparer.</p> <p>Si l'examinateur procède à une sélection dans le texte, en raison de sa longueur, il précise les lignes sur la fiche d'interrogation orale</p>

Le candidat prépare 30 minutes.	Le candidat a, pendant la préparation, la photocopie du texte à expliquer et la fiche d'interrogation orale afin de ne pas se tromper sur la question de grammaire. Le candidat a le droit d'annoter la photocopie du texte pendant la préparation.
Au terme de la préparation Partie 1 12 minutes/ 12 points 1- Le candidat présente et lit le texte (2 minutes) 2 - Il propose une explication linéaire de ce texte (8 minutes) 3- Il répond à la question de grammaire posée au moment du tirage. (2 minutes)	Les indications de temps sont un repère destiné à maintenir un équilibre entre les différentes parties de l'épreuve. Elles n'imposent pas un chronométrage. Si le candidat oublie de répondre à la question de grammaire une fois l'explication de texte terminée, on le lui signale. On ne le sanctionne pas.
Partie 2. 8 minutes / 8 points La présentation brève par le candidat de l'oeuvre qu'il a retenue est suivie d'un entretien avec l'examineur.	Le candidat peut se servir du livre pour la deuxième partie. Ce livre n'est pas exigible. Il n'en dispose pas pendant la préparation.
L'examineur finit de remplir la fiche d'interrogation orale.	Les appréciations de la fiche d'interrogation orale doivent faire référence aux attendus et éléments évalués précisés dans la définition des épreuves dans le tableau « connaissances et compétences qui font l'objet de cette évaluation ».
L'examineur ne fait aucune remarque au candidat ni sur sa liste, ni sur sa provenance. Il ne porte non plus aucune appréciation sur sa prestation, ou remarque qui pourrait être interprétée comme une appréciation.	

Les connaissances et compétences suivantes font l'objet de cette évaluation :

	Attendus de la prestation orale	Eléments évalués
Lecture	Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens Capacité à adresser sa lecture
Explication	Bonne compréhension littérale du texte Analyse pertinente au service d'une interprétation Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte Références précises au texte étudié	Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos
Question de grammaire	Mobilisation des savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question	Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques
Entretien	Présentation synthétique de l'oeuvre retenue Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos	Capacité à défendre une lecture personnelle Capacité à expliquer et à justifier ses choix Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

La lecture

Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens Capacité à adresser sa lecture
Principes	Implications
C'est l'examineur qui procède à une éventuelle sélection du passage si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes continues.	L'élève lit l'intégralité de l'extrait ou du passage sélectionné. Le texte commenté est donc aussi intégralement celui qui a été lu.
	Un texte d'une vingtaine de lignes est un texte proche de vingt lignes dans une typographie standard. Un texte de 29 lignes excède donc le format attendu.
	L'examineur ne peut interrompre tout à coup le candidat pendant la lecture s'il juge tout à coup que l'extrait est trop long. Si sélection il y a, elle doit précéder la lecture.
Le candidat propose une lecture à voix haute, juste, pertinente et expressive du texte	Le candidat peut lire, pour un texte théâtral, les didascalies, notamment celles qui donnent des indications scéniques. Il n'est pas utile de lire les noms des personnages avant les répliques. Le candidat montre par sa lecture sa compréhension du texte et, le cas échéant, veille au respect des contraintes prosodiques. « La réception personnelle du texte, l'appropriation de sa dynamique et de son énergie par l'élève, c'est bien la diction du texte à voix haute qui permet d'en avoir une première perception : aussi l'élève doit-il, dans l'exercice, en proposer une juste lecture orale. » (RE = Ressource Eduscol)
Seule la lecture est notée sur 2 points. La brève présentation du texte, qui précède la lecture, n'est pas évaluée ici. Elle sera prise en compte dans l'explication de texte.	

L'explication de texte ou explication linéaire

Voir <https://www.pearltrees.com/t/lettres-nice/la-question-de-grammaire-oral/id31495064>

»

<p>Bonne compréhension littérale du texte Analyse pertinente au service d'une interprétation Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte Références précises au texte étudié</p>	<p>Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos</p>
<p>Principes</p>	<p>Implications</p>
<p>Avant la lecture, le candidat situe rapidement l'extrait qu'il va lire (une vingtaine de lignes de prose continue maximum), mais on n'attend pas d'introduction exhaustive.</p>	<p>Eléments de contexte que la présentation met en évidence : place du passage dans l'œuvre et éventuellement, si l'information est pertinente pour l'explication, place de l'œuvre dans l'histoire littéraire (RE L'explication linéaire et Fiche sur « L'isolement » de Lamartine).</p> <p>L'examineur ne propose pas une problématique au candidat.</p> <p>Il lui signale l'oubli éventuel de sa lecture.</p> <p>Il ne sanctionne pas le candidat s'il commence par la lecture. C'est une modalité proposée dans plusieurs ressources Eduscol qui peut avoir tout à fait sa cohérence (faire entendre le texte, puis en parler).</p>
<p>La spécificité de l'explication linéaire consiste à présenter les analyses en suivant le cheminement du texte afin d'en expliciter sa singularité et de rendre compte d'une interrogation fondamentalement ouverte, soucieuse de la forme et du sens, des effets et de la raison des effets. (RE) Expliquer, c'est moins identifier que savoir s'étonner et interroger.</p>	<p>Ce qui est attendu c'est que le candidat dégage une cohérence d'ensemble, un regard synthétique à l'amorce de son explication (il met l'accent sur des spécificités du texte —thème, forme —) et tout au long de celle-ci.</p> <p>L'annonce du mouvement du texte n'est pas obligatoire, elle est possible : elle ne cherche du reste pas à procéder à un découpage, mais à affiner ce regard synthétique qui a été donné.</p> <p>On n'attend pas du candidat, en 8 minutes, une explication exhaustive mot à mot et ligne à ligne, phrase par phrase. Il peut aller plus vite sur tel passage, développer davantage son analyse sur un autre qui lui paraît essentiel ou particulièrement significatif (Voir RE)</p> <p>Dans un souci de clarté et de cohérence évitant les redites, son explication peut aussi opérer des regroupements à l'intérieur de chaque mouvement du texte mais aussi souligner, au fil de l'explication, les échos significatifs entre telle remarque et la suite de l'extrait.</p> <p>On n'attend pas une ouverture dans la conclusion.</p> <p>L'examineur peut relancer de manière très ouverte l'exposé si le candidat devient muet dans le cours de l'explication ou s'il a été très court mais ne s'adonne nullement à une reprise ou à une correction.</p>
<p>Le programme de première visant à permettre aux élèves de « comprendre et d'apprécier les œuvres », à faire « droit à la sensibilité, au sens esthétique », à « favoriser l'appropriation », les « rendre capables d'une réflexion personnelle », on valorisera les candidats qui font preuve de toutes ces qualités.</p>	

REPERE¹ : Exemple d'éléments de contexte proposé dans les Ressources Eduscol

• *Les Méditations poétiques* sont en 1820 le premier recueil poétique du romantisme français, après un premier développement en prose du mouvement autour de Chateaubriand.

- « L'isolement » est le premier poème du recueil, ce qui lui donne une valeur particulière : il annonce le reste de l'œuvre et présente ainsi la nouveauté de la poésie de Lamartine.
- ➔ **On attend donc une présentation brève et précise.**

La question de grammaire

Pour un complément et un échantillonnage de questions de grammaire, voir la collection Pearltrees : <http://www.pearltrees.com/t/lettres-nice/edl/id27429002>

Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
Mobilisation de savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question	Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques
Définition	Implications
Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examinateur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points.	La question est donnée par l'examinateur avant que le candidat n'aille préparer.
La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase.	La question doit être simple, accessible. Il est préférable que l'examinateur vérifie qu'elle ne comporte pas de difficulté cachée en la traitant pour lui-même en amont avant de la donner.
	La question vise l'analyse d'une courte phrase ou d'une partie de phrase. On ne peut donc interroger les candidats sur l'interrogation indirecte dans le texte ou dans un paragraphe, par exemple.
	La question ne porte que sur une seule notion. Par exemple, on ne peut interroger le candidat à la fois sur la négation et l'interrogation dans une phrase.
	La délimitation de la phrase ou de la partie de phrase sur laquelle porte la question doit être nettement précisée sur la fiche d'interrogation orale.
	Les questions portant sur le lexique sont exclues. On attend une analyse syntaxique et non pragmatique (voir collection Pearltrees).
	Les questions traitées pendant l'année ne figurent pas sur les listes pour l'oral.
	On signale au candidat qu'il faut traiter la question de grammaire s'il l'oublie après l'explication.
	Si le candidat répond en moins de deux minutes de façon juste, on ne cherche pas à prolonger cette partie de l'oral.
	L'examinateur évite les questions. Elles pourraient donner à penser au candidat qu'il s'est trompé. Il n'en fera, après la réponse du candidat, que s'il manque un élément important (et dans ce cas il annonce qu'il demande un complément), ou s'il y a eu erreur manifeste du candidat.
La question porte <u>cette année</u> exclusivement sur l'une des trois entrées de grammaire du programme de première.	

Les subordinées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels

L'interrogation : syntaxe, sémantique, pragmatique

L'expression de la négation

La deuxième partie de l'épreuve : présentation de l'œuvre retenue par le candidat et entretien

Choix de l'œuvre

Le candidat a choisi une œuvre littéraire dans la liste des lectures intégrales du corpus limitatif et des lectures cursives proposées par le professeur dans le cadre générique des objets d'étude et des parcours. Les textes et œuvres sollicités dans la première partie et dans la deuxième partie de l'oral peuvent appartenir à des objets d'étude différents.

L'œuvre peut être « retenue » par le candidat pour diverses raisons, dont la préférence de lecture, mais pas exclusivement.

Attendus de la prestation orale

Éléments évalués

Présentation synthétique de l'œuvre retenue	Capacité à défendre une lecture personnelle
Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel	Capacité à expliquer et à justifier ses choix
Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion	Aptitude au dialogue
Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos	Qualité de l'expression et niveau de langue orale
	Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion
	Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

Définition

Implications

	Présentation du livre
Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale en réclamant du	Le candidat peut, s'il le souhaite, se munir de son livre et l'utiliser lors de sa prestation.

<p>candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture.</p>	<p>Pour des raisons d'équité, le candidat ne dispose pas, ni pendant la préparation, ni pendant l'épreuve, du carnet de lecture éventuellement réalisé pendant l'année. Il peut évoquer des activités réalisées dans la mesure où elles servent la justification de son choix : carnet de lecture, écrits d'appropriation, participation à des rencontres et actions culturelles, proposition de réécriture d'un aspect du livre, de transpositions artistiques (adaptations cinématographiques, théâtrales...), etc.</p>
<p>Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve :</p>	<p>Entretien</p>
<p>- le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix ;</p>	<p>C'est le candidat qui, par sa présentation, définit le périmètre des questions que l'examineur peut lui poser.</p>
<p>- le candidat réagit aux relances de l'examineur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.</p>	<p>C'est dans ce cadre qu'il pourra être amené à mobiliser ses connaissances (autres textes et œuvres du descriptif, genres, histoire littéraire et culturelle, histoire des arts, médias...) dans la mesure où elles contribuent à éclairer son choix de lecture et de présentation, et non dans une perspective pointilliste d'érudition.</p>
<p>L'examineur ne revient pas sur la première partie de l'épreuve. Evitant les questions fermées et trop ponctuelles, il conduit l'entretien de manière ouverte, en dialoguant avec le candidat de manière à lui permettre d'expliquer, de justifier et ainsi de défendre son choix.</p>	<p>Pour évaluer l'expérience du lecteur, l'entretien favorise l'expression d'une appréciation critique, d'une émotion ou d'un jugement d'ordre esthétique : raisons du choix, jugement et impressions de lecteur, préférences (contenu, écriture, passages, illustrations...), degré de difficulté de la lecture, intérêts pour le candidat et pour des lecteurs contemporains, actualisation, etc.</p>
<p>L'évaluation des compétences manifestées dans cette partie ne nécessite pas, de la part de l'examineur, d'avoir une connaissance experte de l'œuvre présentée.</p>	

Rappel des textes

Définition des épreuves : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/67/9/NDS_Epreuve_anticipee_francais_2020_1103679.pdf

Ressources Eduscol

L'explication linéaire

- [Présentation](#)
- [Exemple pour une classe de première avec questions de grammaire](#)
- [Les attendus d'une prestation d'élève aux EAF en explication de texte](#)